



**DOSSIER DE PRESSE**

**13.06.2024**

**VISE**  
Jaccede Challenge

**#MOI  
aussi**

Jac  
cede  
.com

**Visé**



Province  
de Liège

Après Liège, Huy, Verviers, Wanze, Hannut et Esneux la Fédération du  
Tourisme de la Province de Liège a réalisé un nouveau  
« Jaccede Challenge » ce 13 juin à Visé.

<b>I.</b>	<b>Introduction.....</b>	<b>p.2</b>
<b>II.</b>	<b>Les outils de la Fédération du Tourisme.....</b>	<b>p.2</b>
	<b>A. Le « kit d’accessibilité pour tous ».....</b>	<b>p.3</b>
	<b>B. Access-i.....</b>	<b>p.4</b>
<b>III.</b>	<b>Le « Jaccede Challenge ».....</b>	<b>p.4</b>
	<b>A. Qu’est-ce que c’est ?.....</b>	<b>p.4</b>
	<b>B. Pourquoi Visé ?.....</b>	<b>p.5</b>
<b>IV.</b>	<b>Gmedi – Partenaire historique.....</b>	<b>p.5</b>
<b>V.</b>	<b>Vous aussi challengez-vous !.....</b>	<b>p.6</b>

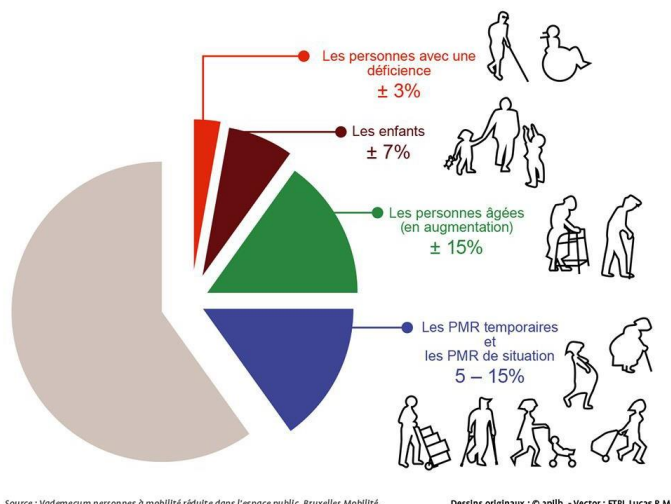
## I. Introduction

**L'accessibilité peut toucher tout le monde à un moment de sa vie.**

**43% de la population souhaite plus d'accessibilité.**

**#MOI aussi** JE SUIS PEUT-ÊTRE UNE PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE...

**Une personne est dite à mobilité réduite lorsqu'elle est gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer.**



**!** Si on prend en compte les accompagnants des personnes à mobilité réduite et les personnes résidant sous le même toit, c'est 43% de la population belge qui est demandeuse d'accessibilité.

**Et le premier obstacle que rencontrent les personnes à besoins spécifiques, c'est le manque d'informations !**

## II. Les outils de la Fédération du Tourisme

En matière d'accessibilité, la Fédération du Tourisme de la Province de Liège n'en est pas à son coup d'essai. En effet, la Province – via sa Fédération du Tourisme – entreprend des démarches en faveur d'une meilleure accessibilité des établissements à vocation touristique aux personnes à besoins spécifiques sur son territoire **depuis... 2007 !**

Tout au long de ces années, **différents projets ont été concrétisés** tels que le **financement d'audits qui ont permis d'informer du degré d'accessibilité de sites** au sein des communications de l'institution touristique. Via, à l'époque, des feux verts (accès seul) ou oranges (accès accompagné) lorsque le lieu le permettait et toujours selon le type de handicap.

Aujourd'hui, **la Fédération du Tourisme propose des subsides** aux établissements à vocation touristique qui souhaiteraient améliorer l'accessibilité de leur établissement, **sur base de deux principaux outils** :

### **A. Le « kit d'accessibilité pour tous »**

Le « kit d'accessibilité pour tous » propose d'acquérir, à la carte et selon les besoins, un tas d'éléments qui amélioreront l'accessibilité des établissements aux personnes à besoins spécifiques. Parmi ceux-ci :

- **rampe amovible** permettant le franchissement d'un ressaut, voire d'une ou plusieurs marches. Cet élément sera couplé avec un **carillon d'appel** avec un identifiant, permettant à une personne en difficulté souhaitant une assistance, de signaler sa présence à l'entrée de l'établissement ;
- **plots rehausseurs de pieds de table** permettant une assise plus confortable des personnes en fauteuil roulant ;
- **marquages contrastés pour la sécurisation des surfaces vitrées**, à l'attention des personnes malvoyantes ;
- **bandes de guidage tactiles et podotactiles**, à l'attention des personnes malvoyantes ou aveugles ;
- **bandes antidérapantes pour marches**, à l'attention de tous ;
- **tablette rabattable pour comptoir d'accueil**, à l'attention des personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou des personnes de petite taille ;
- **boucle à induction magnétique**, à l'attention des personnes malentendantes ;
- **diffuseur d'alarme sonore**, visuel et/ou vibrant, à l'attention des personnes malentendantes et de tous ;
- **marquage pour contremarches**, à l'attention de personnes malvoyantes et de tous ;
- **plaques signalétiques adaptées** (taille de caractères, contrastes...), à l'attention de personnes avec difficultés de compréhension et de tous ;
- **traduction de menus en braille**, à l'attention de personnes malvoyantes, aveugles ;
- **formation à l'accueil des PMR**, relative aux différents types de besoins spécifiques.



Pour chaque établissement participant à la démarche, les apports sont modulables en fonction de la configuration des lieux et des besoins avérés. Pour les établissements qui, grâce à des éléments de ce kit, apportent une réponse aux lacunes entravant l'accueil des personnes à besoins spécifiques, un identifiant leur sera octroyé afin d'être apposé sur la vitrine ou à l'entrée de l'établissement.

Intervention de la Fédération du Tourisme : **prise en charge de 50% des éléments du « kit d'accessibilité pour tous »** (plafond à 1.500€ HTVA).

En cinq années d'existence, **42 établissements de la province de Liège ont bénéficié d'éléments du « kit d'accessibilité pour tous »**.

Plus d'informations sur : [www.tourismepro.be/subsidier/kit-accessibilite](http://www.tourismepro.be/subsidier/kit-accessibilite)

## **B. Access-i**

**Access-i certifie** officiellement les bâtiments publics ou privés par l'octroi d'un label portant sur **sept catégories de handicap**. Un niveau d'accessibilité étant identifié pour chacun de ceux-ci.

Les sept catégories de handicap sont : les personnes en fauteuil roulant, les personnes marchant difficilement, les personnes aveugles, les personnes malvoyantes, les personnes sourdes, les personnes malentendantes et les personnes ayant des difficultés de compréhension.

Il existe **deux types d'audit Access-i\*** :

- Un audit avec cahier de recommandations**
- Un audit avec certification**

\* Un prestataire peut demander une seule fois chacun des deux audits par établissement.

Intervention de la Fédération du Tourisme : **prise en charge à 60% de la réalisation d'un audit Access-i** (plafond à 600€ HTVA).

**Aujourd'hui en province de Liège, 80 sites ont été certifiés.**

Plus d'informations sur : [www.tourismepro.be/subsidier/access-i](http://www.tourismepro.be/subsidier/access-i)

## **III. Le « Jaccede Challenge »**

### **A. Qu'est-ce que c'est ?**

Depuis quelques années, la Fédération du Tourisme s'est associée à la plateforme collaborative française [jaccede.com](http://jaccede.com). Celle-ci propose **un site web « responsive » sur lequel chacun peut détailler l'accessibilité des lieux publics** pour permettre aux personnes à besoins spécifiques d'identifier les établissements correspondant à leurs besoins.



Lancée en 2006, [Jaccede.com](http://jaccede.com) rassemble des informations relatives à près de **120.000 établissements** principalement situés en France. **160.000 fiches sont consultées chaque année dans cinq langues et 110 pays**. Lauréate du label "La France s'engage" en 2014 et récompensée du "Google Impact Challenge" en 2015, cette plateforme compte aujourd'hui **plus de 10.000 contributeurs actifs**.

Durant les quelques heures qui constituent le « Jaccede Challenge », des équipes partent à la rencontre des commerces, dans un périmètre délimité, afin de **mesurer la**

**taille des marches, la largeur des portes, de prendre des photos, etc.** Le but est d'**enregistrer un maximum d'informations** afin qu'elles soient à la disposition des personnes à besoins spécifiques qui auront préalablement consulté le site avant de se rendre dans la région. Et plus spécifiquement encore, dans les commerces en question.

### **B. Pourquoi Visé ?**

La Ville de Visé s'est manifestée suite à la mise en place du **Conseil Consultatif de la Personne en situation de Handicap** (CCPH) au sein de leur entité territoriale.

Cette structure locale, qui démontre un intérêt réel pour la thématique, souhaitait **s'investir dans la continuité** via la réalisation d'un « Jaccede Challenge ».

## **IV. Gmedi – Partenaire historique**



À Visé, comme lors des précédents « Jaccede Challenge », la société spécialisée en matériel médical et paramédical **Gmedi** nous a gentiment fourni une série d'équipements (des chaises roulantes, des béquilles, des déambulateurs...) qui permettent aux participants de mieux appréhender l'accessibilité des établissements rencontrés tout au long de la journée.

Depuis sa création en 1988, Gmedi a acquis une véritable **expertise** dans la vente de matériel à destination des personnes à besoins spécifiques. Gmedi propose des **milliers de références produits** qui s'adressent aussi bien aux particuliers qu'aux professionnels de la santé, centres hospitaliers et autres.

[www.gmedi.be](http://www.gmedi.be)

## V. Vous aussi challengez-vous !

### La Fédération du Tourisme de la Province de Liège le fait

#### TOUT LE MONDE PEUT LE FAIRE... À VOTRE TOUR !

Entre collègues, le Jaccede Challenge est sans conteste une action idéale pour des entreprises de moyenne ou grande taille qui souhaitent organiser un **teambuilding utile à la collectivité. Pour y participer, faites appel à l'équipe Jaccede**, experte en mobilisation citoyenne.



**Vous souhaitez sensibiliser votre personnel à l'accessibilité des personnes à besoins spécifiques, en plus d'améliorer leur accès à l'information ? Réalisez votre propre "Jaccede Challenge"!**

Faites appel à l'équipe Jaccede, experte en mobilisation citoyenne, pour organiser votre propre challenge numérique dans un format pédagogique et ludique. Parce que le premier obstacle rencontré par les personnes à besoins spécifiques est le manque d'informations. Tout le monde est gagnant !

**Pour démystifier le handicap et encourager l'acceptation des différences.**

Toutes les informations sur le « Jaccede Challenge » sont disponibles sur <https://services.jaccede.com/>. Personne de contact : Sylvain Paillette – Directeur – [sylvain.paillette@jaccede.com](mailto:sylvain.paillette@jaccede.com) – +33(01) 68 35 79 91 40.

À titre personnel, **vous pouvez aussi devenir un.e Jacced.eur.euse tout au long de l'année** grâce à l'application [jaccede.com](https://services.jaccede.com/). Lorsque vous vous déplacez, que ce soit au restaurant ou à l'occasion de vos achats dans une boutique, prenez une habitude utile et deux minutes pour vérifier si le lieu est présent au sein de la plateforme collaborative. Dans la négative, devenez celui ou celle qui apportera les premières informations relatives à l'accessibilité de l'endroit.

*« Le but, à terme, est que chaque Commune de notre province, voire de Wallonie et pourquoi pas, de Belgique, s'approprient l'organisation de ces journées solidaires », ajoute Claude Klenkenberg, Président de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège. « Ou encore des entreprises à travers un teambuilding par exemple. Qu'y a-t-il en effet de plus valorisant, pour des collègues, que d'œuvrer ensemble à un tel bien commun ? »*

**Ensemble, faisons gagner l'accessibilité.**

**Contact presse :**

Service de la Communication Province de Liège

Thomas Reynders - 04/279.24.85 ou 0474/997295 - [thomas.reynders@provincedeliege.be](mailto:thomas.reynders@provincedeliege.be)

**#MOI**  
aussi

Jac  
cede  
.com

Visé

 Province  
de Liège